

J'ai présenté en Conseil de Métropole le projet de la quatrième édition de la base de loisirs (La Plage des deux Rives »,

Et ce projet a remporté une belle adhésion majoritaire des élus métropolitains, puisqu'une fois de plus, seuls le Groupe

Grand Nancy Perspectives s'y est opposé (dont 3 élus de Laxou qui ont voté contre...)

135 000 participants en 2023, dont 34 000 qui ont profité des espaces aquatiques... 40 000 m2 côté Nancy et côté Tomblaine,

La Plage des deux Rives remporte un énorme succès populaire depuis le début de ce mandat, les vacances à proximité, la sérénité, la convivialité, la réconciliation avec la rivière et la nature...

Continuer à s'abstenir, voire voter contre, n'est pas très respectueux de tous ces usagers qui bénéficient gratuitement de toutes

ces installations durant tout l'été. D'autant plus lorsque soudain on se sent une âme écologiste pour combattre ce dispositif. Celui qui intervient en Conseil de Métropole en ce sens, se grandirait à mieux se renseigner avant que de parler et d'affirmer... Manifestement, lorsqu'il dit être inquiet quant à l'impact écologique et au bilan carbone, soit il ne nous a jamais écouté et il parle donc de ce qu'il ne connaît pas, soit il n'est jamais venu sur place (probable...), soit il est de mauvaise foi (et ça, je n'ose l'imaginer !)

Alors, histoire de le rassurer, je diffuse cette courte vidéo filmée aujourd'hui même à l'endroit de la Plage des deux Rives... Il y a des cygnes qui ne trompent pas...